Avancement de la mesure de l'équité des soins de santé : sommaire



Contexte

L'équité des soins de santé est un élément important de la performance du système de santé. La mesure des inégalités permet de cerner les différences qui peuvent être perçues comme des injustices et que l'on peut corriger afin d'améliorer l'équité en santé au Canada. En 2015, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) a diffusé une <u>série de produits</u> qui rendait compte d'inégalités importantes et persistantes liées au revenu. Les consultations menées tout au long du projet, ainsi que les récents travaux de planification stratégique de l'ICIS, ont fait ressortir l'importance de l'équité des soins de santé. Ces consultations ont également révélé qu'il existe un certain manque d'unité quant aux méthodes utilisées pour mesurer les inégalités en matière de santé et de soins de santé et qu'il y aurait lieu d'élaborer et d'utiliser des normes communes.

Facilitateur et source fiable de normes de données, l'ICIS a organisé un dialogue pancanadien le 22 mars 2016 pour faire progresser la mesure de l'équité des soins de santé. Cet événement a rassemblé 37 participants de 12 provinces et territoires et du gouvernement fédéral.

Cet exercice visait à déterminer les principaux facteurs de stratification (variables sociodémographiques) servant à mesurer l'équité des soins de santé. Il avait aussi comme objectif de susciter une discussion entre les participants sur la façon d'accéder à ces facteurs ou de les recueillir, et sur les prochaines étapes à envisager pour faire avancer la mesure de l'équité des soins de santé au pays.

Convenir des principaux facteurs de stratification

Pour démarrer la sélection des principaux facteurs de stratification, les invités étaient invités à répondre à un sondage et à attribuer une note aux 22 facteurs recueillis à partir d'une analyse documentaire en fonction de 5 critères :

- la qualité des éléments probants
- · l'exploitabilité
- la disponibilité et l'utilisation
- l'acceptabilité
- la pertinence



Fiche d'information

Avancement de la mesure de l'équité des soins de santé : sommaire

Les résultats du sondage ont servi de fondement à une série d'exercices de concertation par lesquels les participants ont défini les principaux facteurs de stratification suivants comme étant prioritaires pour la mesure de l'équité des soins de santé :

- l'âge
- le sexe
- l'emplacement géographique
- le revenu
- la scolarité
- l'identité autochtone
- l'origine ethnique ou le groupe racial

D'autres facteurs de stratification ont obtenu des notes élevées, notamment le logement, l'invalidité, la langue, l'assurance-maladie, le statut d'immigrant, l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle; ils doivent cependant faire l'objet d'une analyse plus approfondie. Les facteurs de stratification suivants ont été éliminés : la composition du ménage, la situation de famille, le pays de naissance, la profession, le statut d'emploi, la richesse et la religion.

Accès aux données sur les facteurs de stratification

Des discussions ont permis d'examiner les occasions et les défis liés à l'accès aux facteurs de stratification de l'équité au moyen du couplage ou de la collecte de données à l'échelle nationale, provinciale, territoriale, régionale et du dispensateur de soins. Certaines de ces activités sont déjà en cours au pays. Par exemple, grâce à son programme de couplage d'enregistrements, Statistique Canada devrait parvenir à coupler les sources de données sur la santé et les sources de données sociales à l'échelle individuelle. Les initiatives mises en place par le Centre manitobain des politiques en matière de santé et par le Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto permettent le partage d'exemples de réussite et de leçons tirées. Pour en savoir plus, consultez le compte rendu.

Prochaines étapes proposées

Les participants au dialogue ont proposé que l'ICIS étudie les activités suivantes en partenariat avec d'autres organismes, ainsi que les provinces et territoires :

- Mobiliser un plus grand nombre d'intervenants afin de convenir des principaux facteurs de stratification proposés.
- Former des groupes de travail en vue de peaufiner et de réviser la définition des facteurs de stratification, mais également d'en préciser les objectifs sur le plan des politiques, de la pratique et de la gestion du système.
- Favoriser la mise en commun des exemples de réussite et des leçons tirées pour faire progresser la collecte et l'utilisation de données comparables sur les facteurs de stratification de l'équité.



Pour en savoir plus :

Demandes des médias :

ispc@icis.ca

media@icis.ca